

ARRONDISSEMENT

de Nantua

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité



CANTON

d

DÉPARTEMENT DE LA SAÛNE

COMMUNE

d' Apremont

TRAVAUX COMMUNAUX

PRIX

Du détail estimatif..... 28711,00
Rabais de 29 p. 0/0. 8326,19

*Reparations à l'eglise
1^{er} lot Couverture - Zinguerie*

Montant de l'adjudication pour les travaux prévus 20384,81
Somme à valoir pour les cas imprévus..... 2855,44
Honoraires de l'architecte 2009,75

PROCÈS-VERBAL d'adjudication faite par le *Maire*

Total de la dépense autorisée 25250,00

en présence de MM. *Lerrat Adjoint et Lonthonnac Jules*
Membres du conseil Municipal

ADJUDICATAIRE

Le Sr Roy

et de MM.

Receveur

Rémy NICOD Architecte.

CAUTION

Le Sr

Du 24 avril 1930

Le *Maire* et les fonctionnaires ci-dessus désignés se sont réunis dans la salle ordinaire des séances, à la *Mairie d'Apremont* ce jour d'hui, à 9 heure à *ces* jour et heure indiqués par les affiches apposées dans la commune d' *Apremont* et dans les villes et communes environnantes, pour la réception et le dépôt des soumissions faites par les entrepreneurs qui auront désiré se rendre adjudicataire des travaux compris au devis estimatif dressé par *Rémy NICOD Architecte* pour *Reparations à l'Eglise*

1^{er} lot Couverture - Zinguerie

lequel devis estimatif a été approuvé le *1^{er} avril 1930*

Il a été procédé à l'adjudication de ces travaux après la lecture du devis et du cahier des charges de l'entreprise.

Stamp: 30 AVR. 1930 de NANTUA (Ain)

Vertical handwritten notes on the left margin: "le dix huit juin 1930", "194 6508", "RECU : Roy", "cent six francs xynd compris", and a signature.

ARRONDISSEMENT

de
Nantua

CANTON

de *Nantua*

MAIRIE

de
Aprémont

Objet de la Délibération :

EXTRAIT

du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal

Séance du *15 juin 1930*

L'an mil neuf cent *trois* et le *quinze* jour
le Conseil Municipal de la Commune d' *Aprémont*
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses
Séances, en session *ordinaire* sous la présidence de

Nombre de Conseillers
10 en exercice

Nombre de présents. *10*

Nombre de votants.
10

Monsieur *Serrat, Maire*

Présents MM. *Bouet; Girard; H. Serrat; J. Serrat; J. Bonnot; J. Bournot; M. Serrat; Maillat; C. Jacquot; Serrat, Maire*

Le Conseil

Le Maire d' *Aprémont*
certifie que la Convocation du
Conseil Municipal et le compte rendu
de la présente délibération ont été
affichés à la Mairie, conformément
aux art. 48 et 56 de la loi du 5 Avril
1884.

*Réparation à l'église
2^e Lot
Plâtrerie
9821^f.20*

*Aprémont le marché de gré à gré de M.
A. Zouca, plâtrier à Aprémont, pour
réparations à l'église (2^e lot Plâtrerie)
à neuf mille huit cent nonante un fr.
vingt cent.*

*Ainsi fait le 15 juin 1930
ont signé M. M. Les membres présents*

*Pour copie conforme,
Le Maire,*

Signé: Serrat.

Vu et approuvé:

Nantua le 3 juillet 1930

Le Sous-Préfet,

Signé: Bernard

*Pour copie Conforme,
Le Maire,
Serrat*



